



Le Medef doit nous entendre !

Le 6 octobre, se déroule le Conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO. Dans une situation où le niveau des retraites complémentaires fait du surplace face à une inflation galopante (6,1 % en juillet), il y a urgence à augmenter les pensions. Les mécanismes de ce système AGIRC-ARRCO doivent être revus.

En effet, ce système se tourne de plus en plus vers le rendement financier au détriment des besoins des retraités. À ce jour, l'AGIRC-ARRCO dispose de 10 mois d'avance, soit près de 70 milliards. C'est démonstratif et l'on peut donc répondre aux légitimes revendications que nous portons.

Nos organisations UCR-CGT, FSU, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, Ensemble & solidaires, LSR exigent :

- La revalorisation des retraites d'au moins le montant de l'inflation à 6,1 % pour l'année 2022 et le rattrapage pour l'année 2021 ;
- Revalorisation du point retraite en début d'année ;
- La suspension de la sous-indexation de 0,5 % ;
- La suspension de la contribution d'équilibre de 1 % ;
- La suspension du Malus de 10 % sur 3 ans ;
- Le calcul des points d'achat dès le premier euro cotisé.

Nous appelons les retraités parisiens et des départements périphériques à participer au rassemblement unitaire devant le siège de l'Agirc-Arrco le :

Jeudi 6 octobre 2022
de 13h à 16h
18 Rue Jules César
75012 Paris

Nous demandons également à nos organisations d'envoyer des motions au siège national de l'Agirc-Arrco, sur l'ensemble du territoire, pour soutenir cette démarche revendicative.

Sans réponse à l'ensemble des besoins des retraités de la part du Medef le 6 octobre, nos organisations poursuivront cette mobilisation sur l'augmentation des retraites complémentaires en organisant des rassemblements en territoires.

On ne lâche rien !

Paris, le 27 septembre 2022